

Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE 3) 2016-2018

**Atelier d'approbation et d'opérationnalisation du projet "Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE 2016-2018) " phase3
Rapport Général**

Photo de famille au terme des travaux



Bohicon, les 03 et 04 août 2016

INTRODUCTION

Le Fonds de la Société Civile pour l'Education (FSCE), est un programme de soutien aux initiatives de la société civile, en faveur de l'éducation, qui sont portées par les Coalitions nationales. Il est coordonné par la Campagne Mondiale pour l'Education (CME) et l'UNESCO au plan international, et au plan régional, par ANCEFA pour le compte des Coalitions nationales de la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Il est géré par Oxfam IBIS au Ghana. Ce programme est financé par le Partenariat Mondial pour l'Education (PME) et constitue un accompagnement technique et financier de taille, en vue de garantir la participation active et efficace de la société civile dans les fora de discussions politiques en faveur de l'éducation, dans le processus d'élaboration, de suivi des politiques, de planification sectorielle et de suivi budgétaire.

La mise en œuvre de la phase 2 de ce programme a pris en compte dix (10) communes défavorisées du Bénin et s'est achevée le 31 décembre 2015. Malgré les réalisations importantes de cette deuxième phase du projet, de nombreux défis et enjeux demeurent des préoccupations importantes pour garantir une meilleure qualité du système éducatif béninois. D'où la nécessité pour tous les principaux acteurs de se mobiliser et de s'engager davantage dans des actions susceptibles d'impacter la qualité de l'éducation. Les performances scolaires enregistrées aux différents examens académiques nationaux sont encore présentes dans la pensée collective et posent à nouveau la problématique de la qualité des apprentissages dans nos établissements scolaires.

Dans le souci de garantir une forte mobilisation et une implication active et effective des OSC membres, Il est important de souligner que l'élaboration du FSCE phase3, à l'instar des précédentes, a suivi un processus participatif et inclusif en trois principales étapes et ayant abouti à la soumission du premier draft à l'attention du Comité de Financement International (CFI) mis en place à cet effet, par la Campagne Mondiale pour l'Education (CME).

Après la validation finale du FSCE3 par le CFI qui n'est que le couronnement de tout le processus participatif enclenché, il est prévu au titre des interventions dudit projet l'organisation d'un atelier d'approbation et d'opérationnalisation des interventions planifiées avec, à nouveau, la participation active de tous les partenaires et bénéficiaires du projet.

C'est ce qui a motivé l'organisation les 03 et 04 août 2016 à l'hôtel Fifatin de Bohicon, d'un atelier d'approbation et d'opérationnalisation du projet CSEF 3.

Le présent rapport rend compte des points substantiels abordés au cours dudit atelier.

I- OBJECTIFS DE L'ATELIER

A- OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de mobiliser et responsabiliser les principaux acteurs autour du processus de réalisation du projet.

B- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'est agi de :

- Procéder au partage et à l'approbation par les participants, du contenu du proposal FSCE3 2016-2018 validé par le CFI de la CME;
- Identifier des stratégies et propositions efficaces favorables à la réalisation dans les délais, des activités ;
- Procéder à l'élaboration d'un plan d'accélération de la mise en œuvre du projet;
- Susciter l'adhésion et l'engagement des OSC membres, des principaux partenaires locaux et institutionnels pour une mise en œuvre efficace et efficiente des interventions du projet ;
- Adopter un mécanisme souple de suivi et d'auto-évaluation.

II- RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cet atelier sont :

- ❖ Le contenu du FSCE3 2016-2018 est validé et approuvé par les acteurs et bénéficiaires du projet. ;
- ❖ Les principaux partenaires locaux et institutionnels sont mobilisés et responsabilisés dans la mise en œuvre du projet ;
- ❖ Un plan d'accélération de mise en œuvre du projet est élaboré et adopté ;
- ❖ Un dispositif participatif de suivi et d'auto évaluation est défini ;
- ❖ Une feuille de route est adoptée pour des actions urgentes.

III- PREALABLES DE DEMARRAGE

Avant le démarrage proprement dit des activités entrant dans le cadre de l'atelier, une place a été accordée à des formalités d'usage. Ainsi, le Coordonnateur National de la Coalition a d'abord pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants. Il a également rappelé le contexte de l'organisation de l'atelier pour ensuite inviter le

Président du CA de la Coalition, Monsieur Thomas Kossi CAKPO, à prononcer son mot de bienvenue.

Celui-ci après avoir remercié les participants pour leur disponibilité qui selon lui, témoigne de leur réel engagement aux côtés de la coalition, les a exhortés à jouer pleinement leur partition afin que soit relevé le défi que constitue la réalisation des résultats attendus de l'atelier.

A sa suite, la Chargée de Programme de la coalition a dans un premier temps, procédé à une présentation de l'agenda de déroulement de l'atelier pour ensuite demander aux participants de se présenter à la faveur d'un exercice de tour de table. Poursuivant dans les préalables au démarrage des travaux, elle a présenté les résultats et objectifs de l'atelier de même que les dispositions logistiques prises par l'équipe de coordination.

La désignation des rapporteurs de séance a été le dernier point abordé pour le compte des préalables.



Vue des participants lors des préalables au démarrage des travaux

IV- DEROULEMENT

Les grandes activités ayant meublé l'atelier se résument essentiellement en trois points :

- ✚ La présentation des communications
- ✚ Les travaux de groupes suivis d'une restitution en plénière
- ✚ L'élaboration d'une feuille de route

En effet, une série de quatre communications a meublé les travaux de l'atelier. Elles ont porté sur :

- ❖ La présentation de la coalition et de ses activités ;
- ❖ les conclusions de l'évaluation du CSEF 2 présentées selon le plan suivant :
 - Objectif de l'évaluation
 - Résultats attendus

- Mise en œuvre de projet
- Difficultés rencontrées
- Analyse des résultats
- Appréciation des finances
- Analyse des performances du projet selon les critères d'évaluation suivants :
 - Pertinence des activités du projet
 - Efficacité du projet
 - Efficience
 - Pérennité
 - Cohérence
- Suggestions faites par des bénéficiaires et des acteurs du projet.
- Recommandations
- ❖ Présentation du projet CSEF3 autour de sept (07) points :
 - Introduction ;
 - Fiche signalétique ;
 - Objectif du Programme ;
 - Résultats attendus ;
 - Les cibles ;
 - Activités Phares ;
 - Facteurs de succès ;
- ❖ Présentation du cadre de l'éducation 2030 tenant compte des points ci-après :
 1. Contexte de l'éducation en 2015 : Rappel des indicateurs
 2. Historique et fondamentaux du cadre de l'éducation 2030
 3. Principaux enjeux et défis pour le Bénin à l'horizon 2030

Ces communications ont été présentées par le Coordonnateur National de la coalition et la Chargée de Programme. Afin de permettre aux participants de mieux comprendre les présentations, un débat a chaque fois été organisé à la suite des communications et les différentes réponses apportées par les présentateurs ont permis de lever les équivoques.

Il faut retenir des diverses présentations que d'importants défis doivent être relevés par les gouvernants avec l'appui de la société civile pour une meilleure gestion du système éducatif béninois. L'un des points importants ayant retenu les attentions lors des débats a d'ailleurs été la question de la suppression du diplôme de Certificat d'Etude Primaire (CEP) et du nombre idéal d'années requises pour une éducation de base (12 ans) et de la qualité. Les participants ont par ailleurs, souhaité que les politiques d'éducation tiennent véritablement compte des réalités de notre pays afin de faciliter leur appropriation par les acteurs du système éducatif de notre pays.

Il est à souligner que les contributions et commentaires des membres du CA et des membres des comités départementaux présents ont qualitativement enrichi les débats.



Vue des participants lors de la présentation des communications

Suite aux présentations, les travaux de groupe ont été organisés sur l'élaboration d'un plan d'accélération tenant compte de chaque axe d'intervention du projet CSEF 3. A cet effet, deux groupes ont été constitués : l'axe N° 1 : « *Contribuer à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre des politiques éducatives garantissant à tous les enfants en particulier les filles, une éducation de qualité dans un environnement sécurisé d'ici 2018* » a été confié au premier groupe, tandis que le deuxième groupe a quant à lui, travaillé sur les axes N° 2 et 3 : « *Promouvoir les initiatives locales et nationales en faveur de l'éducation inclusive de qualité pour tous dans tous les départements et particulièrement dans les douze Communes ciblées d'ici à 2018* » ; « *Assurer, d'ici à Décembre 2018, la documentation et la publication sur les bonnes pratiques en matière d'éducation inclusive et de protection des enfants contre les violences en milieu scolaire* ».



Les participants en travaux de groupe

La restitution des travaux de groupe a donné lieu à des contributions et questions d'éclaircissement des participants sur le projet CSEF3 et sur les conclusions de l'évaluation du projet CSEF 2.

Après des débats riches et bien animés, il a été question d'élaborer en travaux de groupe, une feuille de route et un dispositif de suivi et d'auto-évaluation des actions de la CBO-EPT tant au niveau communal, départemental que national.

Les échanges en plénière ont permis de valider une proposition de feuille de route et un dispositif de suivi des actions amendés et approuvés de tous les participants.

Avant de mettre un terme aux travaux, le Coordonnateur a partagé des informations utiles avec les participants sur les sujets suivants :

- le processus d'élaboration du PSE post 2015 en cours;
- la nouvelle stratégie de communication au sein des comités départementaux.

Des propos du Coordonnateur, on retiendra de façon substantielle que la coalition est fortement représentée dans les cinq (05) groupes thématiques qui participent aux travaux d'élaboration du PSE post 2015. Pour ce qui concerne la stratégie de communication au sein des six comités départementaux, il sera installé dans ces départements, des comités communaux qui renforceront les actions au plan départemental. Ainsi l'on pourrait parvenir à une certaine déconcentration des actions et informations provenant de la coalition, ceci pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des activités du CSEF3. Par ailleurs, il a été constaté que certaines organisations membres ne sont pas à jour par rapport aux textes statutaires de la coalition et plus précisément par rapport aux cotisations annuelles. Selon le Coordonnateur, ces OSC membres risquent d'être suspendues. Il a également été recommandé que les fédérations des associations de parents d'élèves départementales soient représentées au sein des comités départementaux.

CONCLUSION

Après lecture, amendement et adoption du rapport général de l'atelier, le Président de la coalition, ayant entre-temps rejoint le groupe, a remercié les participants pour leur disponibilité et leur participation active aux travaux. Il leur a ensuite souhaité un bon retour dans leurs familles respectives, mettant ainsi un terme aux travaux.

L'atelier d'approbation et d'opérationnalisation du proposal CSEF3 aura permis aux participants de mieux s'informer sur le contenu de ce projet. Il a également permis d'obtenir un engagement des bénéficiaires à accompagner et soutenir les toutes prochaines actions que la coalition initiera dans leur département respectif, ce qui constitue un point de satisfaction pour l'équipe de coordination.

ANNEXES

- TDR de l'atelier

- rapport des participants
- Plans d'accélération par axe prioritaire
- Dispositif de suivi et d'auto-évaluation (feuille de route) proposé et amendé par les participants
- Synthèse de la planification des activités
- Listes de présence